

2024-2025

Projet Pédagogique

Centres multisites



L'essentiel & plus encore

Sommaire

I. Présentation	3
A. La ville et ses équipements	3
B. Les objectifs éducatifs	6
C. Le public accueilli	6
II. Fonctionnement général	7
A. Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement	7
B. Ressources humaines	8
C. Moyens Matériels	10
D. Moyens financiers	10
III. Constat et Perspectives	11
III. Organisation	12
A. Organisation des réunions	12
B. Journée type :	13
V. Les objectifs pédagogiques des ALSH Multi sites	15
1. Thématiques	15
2. Les objectifs pédagogiques	16
Axes principaux du centre de loisirs	16
V . Evaluation	0
V . Conclusion	1
I. Présentation de la structure	0
II. Fonctionnement (date ouverture-journée type...)	0
Mercredis :	1
Vacances scolaires :	1
III. Objectifs	0
IV. Projet de l'année	0

I. Présentation de la structure	2
II. Fonctionnement (date ouverture-journée type...)	3
III. Objectifs	4
IV. Projet de l'année	5
V. Présentation de la structure	7
VI. Fonctionnement (date ouverture-journée type...)	8
VII. Objectifs	0

I. Présentation

A. La ville et ses équipements

Avignon est le chef-lieu du Vaucluse située au carrefour de 2 régions et 3 départements.

La ville recense 90330 habitants (insee RP2021) dont 3332 enfants maternelles et 5948 enfants en élémentaires (données scolaires 2023-2024)

La ville d'Avignon compte 19 parcs et jardins publics, pour un total d'environ deux cents hectares d'espaces verts.

Jardin du rocher des Doms, square Agricol-Perdiguier, jardin des Carmes, square Saint-Ruf, square Louis-Gros, parc Chico-Mendès, etc.

La ville bénéficie de 25 écoles maternelles publiques, 28 écoles primaires publiques, 4 primaires et 5 écoles maternelles et primaires privées.

Culture

Avignon possède plusieurs cinémas dont un cinéma Vox et deux cinémas Utopia, des cinémas indépendants classés Art et Essai et Cinéma de recherche. Le premier, composé de quatre salles, est situé à La Manutention, le second, d'une seule salle, est situé à République.

Avignon est également capitale du spectacle vivant avec son festival de théâtre (créé en 1947 par Jean Vilar). Il se déroulera en 2025 du 5 au 26 juillet. La ville compte un nombre important de compagnies permanentes qui entretiennent le foisonnement culturel de la ville. L'été, environ 140 lieux accueillent les spectacles.

Liste non exhaustive des théâtres à Avignon

Théâtre du Chêne Noir	Théâtre de l'Oulle
Théâtre du chien qui fume	Pandora
Théâtre des Doms	La Fabrica Avignon
Fabrik' Théâtre	L'arrache Coeur
Théâtre des halles	Artéphile
Théâtre des corps saints	La Scala
Le grenier à sel	
L'adresse	
L'entrepôt Avignon	

Un opéra : l'opéra du Grand Avignon ainsi que de nombreuses galeries d'art.

Bibliothèques

La ville d'Avignon a 5 bibliothèques permettant au total la consultation de plus de 500 000 ouvrages. Il y en a 5 de quartier (Pierre Boule, St Chamand, Cluchier, Champfleury et Ceccano). Nous notons la réouverture de Renaud-Barrault en novembre 2025. Avignon Bibliothèque met aussi en place un IDEASBOX et un bibliobus.

Musées

En plus de son Palais des Papes et de ses divers monuments, la ville d'Avignon possède plusieurs musées qui présentent de riches collections :

Le musée Calvet qui est le principal musée d'art de la ville (collection de peintures, sculptures, dessins, objets d'arts) et qui dépend de la Fondation Calvet ; il est situé dans l'hôtel de Villeneuve-Martignan, dans le quartier Avignon Centre.

Le musée du Petit Palais qui présente une exceptionnelle collection de peintures primitives italiennes et de l'École d'Avignon ;

Le musée Lapidaire, qui présente des collections d'antiquités et qui dépend également de la Fondation Calvet ;

Le museum Requien (musée d'histoire naturelle), lui aussi dépendant de la Fondation Calvet ;

L'hôtel de Caumont qui abrite la Collection Lambert ;

Le musée de l'Œuvre présente, dans 7 salles du Palais des Papes, l'histoire du palais. Il fait partie de la visite du Palais,

Le Palais du Roure contient un centre de documentation provençale et archéologique ainsi qu'un musée d'arts et de traditions populaires,

La maison Jean-Vilar (annexe de la Bibliothèque nationale de France),

Le musée Angladon,

Le musée Louis-Vouland présente une collection permanente d'arts décoratifs des XVII^e et XVIII^e siècles.

Sports

Comme toutes les villes d'une certaine importance, Avignon possède de nombreux équipements sportifs (plusieurs stades et piscines municipales, patinoire, bowling, golfs, dojos, etc.). Qu'elles soient publiques ou privées, d'accès libre ou réglementé, toutes ces installations permettent la pratique de nombreuses activités sportives. Les plus gros équipements sportifs de la ville sont le parc des Sports, le stade de Saint-Ruf, le Cossec Moretti, le palais omnisports Champfleury, l'hippodrome Roberty et le stade Nautique.

Il y a 1800 associations d'orientations variées.

Transport

Une navette fluviale gratuite a été mise en place reliant le quartier Avignon Centre au quartier Barthelasse-Piot.

Orizo est le réseau de transports en commun du Grand Avignon. Il possède :

1 ligne de tramway ;

2 lignes de bus à haut niveau de service : Chron'hop ;

30 lignes de bus régulières (11 principales, 13 locales et 6 intra-muros) ;

12 lignes de bus à la demande : AlloBus ;

32 lignes de bus scolaire ;

30 stations pour 300 vélos en libre-service vélos en libre-service : Vélopop'

La ville d'Avignon s'est engagée dans la mise en œuvre d'un projet éducatif de territoire pour les années 2024 à 2026. Le projet est défini par la Convention Territoriale Globale signée pour 2024-2028 et les intentions définies par la Cité Educative.

Centre sociaux

Il existe 6 centres sociaux sur le territoire avignonnais :

-L'Espace Pluriel géré par le CCAS, quartier Sud Rocade

-L'Espélido, quartier Montfavet

-La Fenêtre, quartier St Chamand

-Orel, quartier Nord Est

-MPT Monfleury, quartier Ouest

-La Croix des Oiseaux, quartier Nord-Rocade.

Les six structures agréées par la CAF pour 4 ans, sur la base d'un projet social, ont en commun d'être des lieux de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle. Ouvertes à l'ensemble de la population, elles apportent aux habitants des services adaptés à leurs besoins, les accompagnent dans des projets collectifs en lien avec le territoire et les orientent vers les services de droit commun. Ce sont des lieux d'animation de la vie sociale qui permettent aux habitants de s'exprimer, d'échanger, de se rencontrer, avec une attention particulière apportée aux familles et aux publics fragilisés. Inclusion et socialisation, cohésion sociale, citoyenneté et responsabilisation des usagers sont les vecteurs dynamiques de ces lieux de vie, où la mixité sociale est toujours encouragée.

B. Les objectifs éducatifs

Le projet éducatif de territoire rédigé en 2023 a une durée de 4 ans. Il fixe un cadre aux actions éducatives partenariales mises en œuvre sur tous les temps de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Il permet d'assurer une cohérence entre les interventions de chacun, dans l'intérêt du jeune et des parents.

- Favoriser le développement personnel des jeunes et leur construction de futurs citoyens engagés et épanouis
- Sensibiliser les enfants et les adolescents à leur environnement par l'accès à la nature, agir pour le développement durable et la transition écologique
- Faire des pratiques artistiques, culturelles et sportives des leviers d'émancipation et d'épanouissement des enfants et des adolescents
- Renforcer l'inclusion et la solidarité en luttant contre les inégalités scolaires, sociales et territoriales
- Incrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins de l'enfant.

C. Le public accueilli

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) reçoivent des enfants âgés de 3 à 14 ans, venant d'Avignon ou non.

Les enfants sont accueillis dans une démarche égalitaire sans discrimination sociale ou culturelle. Tous les moyens sont mis en œuvre pour accueillir des enfants présentant un handicap physique ou moteur.

II. Fonctionnement général

A. Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement



Les ALSH s'organisent dans des locaux adaptés à l'accueil des mineurs. Nous utilisons à ce jour des écoles et des centres de la ville d'Avignon

Centres	Publics
Camille Claudel : 300 boulevard des Ecoles	Maternelles
Simone Veil : 43 rue Thiers	
Massillargues : 21 rue René Cassin	Elémentaires et maternelles
Souvine : Route de Bel Air	

Les périodes d'ouverture ont été définies en fonction de la demande des familles.

Horaires :

Le mercredi, les centres ouvrent de 11h20 à 18h (le repas du midi ainsi que le goûter sont pris en charge par le centre).

Pendant les vacances, les centres sont ouverts de 8h à 18h. Aucun enfant ne sera accepté après 9h15 et il n'existe pas d'accueil en demi-journée.

	Mercredis	Petites Vacances	Juillet	Août
	Effectifs			
Camille Claudel	32	54	54	40
Simone Veil			40	
Massillargues	45-55	40-65		
Souvine		40-65	60-120	40-80

B. Ressources humaines

Chaque organisation nécessite des moyens humains indispensables à un service de qualité, pour les familles. L'organisation mise en place par la Ville d'Avignon est la suivante.

La cheffe du Pôle Sports & Loisirs Peggy Naus :

Veille à la cohérence du département

Interlocutrice privilégiée entre les différents acteurs

La directrice Avignon loisirs Jeunesse Elise Reynaud :

Anime les partenaires institutionnels et financiers

Coordonne et harmonise les actions des centres de loisirs

Anime et fait respecter le projet éducatif

La coordinatrice Emeline Doux :

Anime et fait respecter le projet éducatif

Gérer et harmoniser administrativement les ALSH

Veille au respect de la législation des ALSH

Forme, dirige et conseille l'équipe de direction

Assure les moyens humains, matériels et financiers pour un fonctionnement optimal.

L'équipe de direction :

1 directrice administrative et pédagogique, Emilie Ledoux

1 directeur pédagogique Farès El Harouat

6 directeurs-animateurs Mairie

2-3 directeurs saisonniers

Rédige et anime le projet pédagogique

Veille au respect des instructions départementales

Assure le relais avec les directeurs des autres structures, les familles, la coordinatrice

Anime, forme et conseille l'équipe d'animation

Veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité

Est garant du respect des locaux et du matériel

Est l'interlocuteur privilégié des familles

Assure la gestion des incidents et accidents

Impulse les projets d'animation.

L'équipe d'animation :

21 animateurs permanents

Environ 50 animateurs saisonniers

Applique la réglementation

Assure la sécurité physique, affective et morale du public qu'ils encadrent

Conçoit et met en place un projet d'animation en tenant compte des objectifs du projet pédagogique, et d'autre part des attentes et des besoins du public

Veille au respect des locaux et du matériel pédagogique

Anime un groupe d'enfants.

Le personnel d'entretien Mairie :

Environ 10 agents Mairie en saisonniers ou heures complémentaires

Respecte la réglementation en termes d'hygiène alimentaire

Assure le service des repas

Assure le nettoyage des locaux.

Chaque personne a les qualifications et les compétences requises pour mener à bien ses missions.

C. Moyens Matériels

Les locaux sont aux normes de sécurité qui permettent l'accueil correct des enfants.

Les directeurs possèdent un téléphone portable permettant d'être joignables facilement par les familles, la coordinatrice...

Du matériel pédagogique est à la disposition des centres.

Chaque structure est indépendante en fonctionnement avec son matériel pédagogique. Le matériel peut être mutualisé selon les actions et les périodes d'ouverture des centres.

D. Moyens financiers

Budget de fonctionnement :

Le directeur dispose d'une enveloppe budgétaire pour la prise en charge de prestations extérieures, du transport ainsi que pour l'achat du matériel pédagogique. Les dépenses doivent être justifiées et acceptées par le coordinateur.

Les dépenses sont engagées par bon de commande réalisé par Mme Ney Sandrine uniquement à la demande de la coordinatrice.

En contrepartie de l'organisation des centres, la commune perçoit des subventions auprès des partenaires financiers (CAF, MSA,) et des participations des familles.

III. Constat et Perspectives

Le diagnostic proposé dans le cadre de la CTG, démontre que 31% des avignonnais vivent sous le seuil de pauvreté. On note une augmentation des familles monoparentales présentant une fragilité financière. On estime que 34% des mineurs sont en situation de vulnérabilité. Les familles n'ont pas tous les moyens de leur offrir une ouverture à la culture ou de permettre à leur enfant l'accès à des activités en association.

Pour fêter les 25 ans d'Avignon, capitale européenne de la culture, le Maire initie la dynamique Avignon, terre de culture 2025 à ce titre et devant la richesse culturelle de la ville, il est primordial que les enfants puissent accéder aux musées, aux cinémas ainsi qu'aux théâtres de la ville.

La multitude des transports permet d'accéder à différents parcs et équipements sportifs.

Les centres situés dans les écoles sont des centres dits de proximités, en effet les parents amènent et récupèrent les enfants directement sur le centre. Ce qui permet une relation privilégiée avec les familles et par conséquent de développer plus intensément le lien avec eux.

Pour l'ALSH Camille Claudel, les enfants de moins de 6 ans sont à un stade de leur développement où il est essentiel de privilégier des projets sur l'imaginaire et la créativité. De plus, la création d'une passerelle entre crèche et ALSH semblent opportune.

Avec l'ALSH de Massillargues, un travail avec les familles doit être mis en place. De plus, nous avons pu observer des problèmes de comportement, d'écoute et de respect des règles sur ces écoles. Il semble donc pertinent de s'orienter sur l'éducation à la citoyenneté.

4 centres de loisirs sont situés dans des écoles, il semble donc nécessaire d'axer les projets de ces ACM sur l'imaginaire et l'extérieur.

La base de loisirs Souvine dispose d'un espace confortable pour la pratique sportive. 2 lignes de bus sont mises en place afin d'effectuer un ramassage des enfants sur le territoire avignonnais

Une observation des enfants a permis de déterminer un retard dans les apprentissages (propreté, motricité). Nous notons également un retard de langage qui rend difficile la communication enfants/enfants et enfants/adultes. Le temps de concentration est plus court.

III. Organisation

A. Organisation des réunions

Une bonne organisation passe par la mise en place de réunions :

- Directeur/coordonateur, afin de se connaître et d'établir les plannings hebdomadaires de chacun,
- Directeur/animateur chargé de la mise en place du matériel pédagogique afin de préparer les malles,
- Directeur et son équipe, des réunions ponctuelles seront organisées afin de mettre en place les activités journalières.

Deux jours de préparation sont également prévus avant le début de chaque session pour faire connaissance, préparer les locaux pour accueillir les enfants et mettre en place la grille d'activités au regard du projet pédagogique établi par le directeur.

La coordinatrice se rendra disponible afin d'assurer une aide permanente aux directeurs des centres.

Avant l'ouverture des centres, une rencontre préalable permettra de se connaître, d'échanger des idées et surtout de clarifier ses choix pédagogiques, afin de concevoir ensemble et avec ses expériences un programme de fonctionnement, pour la session considérée.

Enfin à la fermeture des centres, une réunion bilan entre le coordinateur et le directeur clôturera les sessions.

- le stagiaire (BAFA , BPJEPS...) doit pouvoir trouver au sein de l'équipe le soutien nécessaire à la réussite de sa session,

- l'animateur diplômé qui organise une activité doit pouvoir solliciter tous les autres membres de l'équipe et être aidé lors d'une difficulté,

Tous deux doivent continuer d'être formés par le directeur (explication plus personnalisée, démonstration explicite).

B. Journée type :

8h00 – 9h00 : Accueil sur le centre, collation proposée à l'arrivée des enfants

9h00 – 12h00 : Activités

12h00 – 13h00 : Repas

13h00 - 14h00 : Temps calme

14h00 – 16h15 : Activités

16h15 – 16h45 : Goûter

17h00 – 18h00 : Bus et accueil sur le centre

Les horaires sont variables suivant l'activité, le programme et la météo.

Les différentes phases de la vie quotidienne sont mises en place en fonction du rythme de l'enfant.

Les temps d'accueil et les temps calmes sont aussi des temps d'animations. Il sera proposé aux enfants des ateliers libres, où l'adulte sera dans l'accompagnement et la proposition.

L'équipe d'animation se doit d'être disponible pour accueillir, informer, rassurer les parents et les enfants.

Mettre en place un accueil autant pour les enfants que pour les parents c'est-à-dire :

Leur réserver des temps de discussion autour de leurs enfants, du projet pédagogique ; des activités.

Les enfants seront accueillis à partir de 8h 00 et jusqu'à 9h 00 avec possibilité d'un petit déjeuner échelonné, ils seront récupérés à partir de 17h 00 et jusqu'à 18h 00.

Le petit déjeuner échelonné est un moment privilégié pour la première communication du matin ; l'enfant prendra son propre rythme de la journée. C'est un moment de convivialité. Le repas mis en place par l'équipe d'animation se compose d'un fruit.

Les repas du midi sont servis par la responsable satellite. L'équipe d'animation est répartie à chaque table afin d'assister les enfants, elle aidera également au service (éducation au goût, échange ...).

Les repas en liaison froide sont livrés par la Nouvelle Cantine, c'est-à-dire la cuisine centrale municipale. Les enfants souffrant d'allergie médicalement reconnue (avec dossier constitué au préalable) seront pris en charge par l'assistant sanitaire qui leur servira leur propre repas fourni par les parents et entreposé dans un frigo mis à disposition à cet effet.

Le temps de repos sera appelé « temps calme ou sieste » selon la tranche d'âge. Obligatoire, il sera encadré par un ou plusieurs animateurs. Un lieu est prévu et aménagé pour assurer un repos optimum.

Les enfants doivent pouvoir aller aux toilettes lorsqu'ils en ressentent le besoin, et pas nécessairement à une heure précise. L'équipe intégrera cette possibilité et saura faire le nécessaire pour que l'enfant ne soit ni inquiet, ni anxieux d'en formuler la demande, idem pour tout autre besoin... l'animateur devra être à tout moment à l'écoute et à la disposition des tout-petits.

De leur côté, les enfants devront respecter les adultes et réciproquement. Une charte sera établie avec les enfants en début de session et rappelée chaque semaine aux nouveaux arrivants ; elle fera apparaître « ce qu'il est possible ou pas » .

Une bonne ambiance viendra plus facilement d'une équipe ouverte et disponible et restera communicative dans tout le centre : elle est le déclencheur d'un travail agréable et d'une entente collective.

V. Les objectifs pédagogiques des ALSH Multi sites

1. Thématiques

La thématique générale des multi sites est Sports et Citoyenneté

Centres	Publics	Axes
Camille Claudel	Maternelles	Les centres maternels sont des centres de proximité facilitant le lien avec les familles Projet favoriser la créativité et l'imaginaire Annexe 1
Simone Veil		
Massillargues	Elémentaires et maternelles	Ce centre a un projet éducation à la citoyenneté et au sport Annexe 2
Souvine	Elémentaires et maternelles	Cette base de loisirs est axée sur le sport (découvertes des pratiques et valeurs) Annexe 3

2. Les objectifs pédagogiques

Le centre de loisirs a pour mission de favoriser l'épanouissement de chacun et doit permettre l'apprentissage de valeurs comme le respect, la bienveillance, et la coopération.

Axes principaux du centre de loisirs

Un centre pour se découvrir

Ce premier axe met en avant la volonté d'accompagner les enfants dans leur développement personnel et leur autonomie. L'idée est de les aider à se connaître, à s'épanouir, et à trouver leur place au sein du centre.

Un centre pour vivre ensemble

Cet axe fait écho aux valeurs de coopération, de respect et de convivialité. Il s'agit de favoriser le vivre-ensemble en encourageant les interactions positives entre les enfants, et peut-être aussi avec les familles.

Un centre pour découvrir

Cet aspect vise à ouvrir les enfants à de nouvelles expériences, qu'elles soient culturelles, créatives ou sportives.

Un centre ouvert vers l'extérieur

L'ouverture vers l'extérieur suggère une volonté d'intégrer le centre dans son environnement local et global.

Les centres multi sites s'engagent à

-Assurer la formation continue des animateurs

-Mettre en avant des pratiques innovantes (pédagogie par projet)

-Renforcer les liens intergénérationnels

-Développer des actions accompagnant les enfants dont le comportement est en inadéquation avec les règles du centre.

Axes	Un centre pour se découvrir	Un centre pour vivre ensemble	Un centre pour découvrir	Un centre ouvert vers l'extérieur
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'autonomie des enfants en leur permettant de prendre des initiatives. - Garantir la sécurité physique, émotionnelle et morale des enfants. - Stimuler la créativité à travers des activités variées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la coopération et le partage pour renforcer le vivre-ensemble. - Accueillir tous les enfants sans distinction. - Impliquer les enfants dans la gestion des activités du centre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la pratique sportive et transmettre les valeurs du sport. - Ouvrir les enfants à la culture en leur faisant découvrir diverses formes artistiques et éducatives. - Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer activement les familles dans la vie du centre. - Développer des partenariats pertinents avec des acteurs locaux. - Valoriser les actions réalisées au centre. - Fidéliser les animateurs non permanents.
Actions envisagées*	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers de développement personnel et de gestion des émotions. - Proposer des activités artistiques (peinture, théâtre, etc.). - Créer des espaces où les enfants peuvent s'exprimer librement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des jeux coopératifs et des activités en équipe. - Adapter les activités pour qu'elles soient accessibles à tous. - Créer un conseil d'enfants pour les impliquer dans les décisions du centre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des tournois et des initiations sportives. - Proposer des sorties culturelles (musées, théâtres, etc.). - Créer des ateliers d'éco-gestion (recyclage, potager, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des journées portes ouvertes et des événements familiaux. - Collaborer avec des associations locales et centres sociaux pour enrichir les activités. - Mettre en place des sessions de formation pour les animateurs.

*les actions seront détaillées dans la fiche individuelle des centres (annexe 1,2,3,4)

V . Evaluation

Axes	Un centre pour se découvrir	Un centre pour vivre ensemble	Un centre pour découvrir	Un centre ouvert vers l'extérieur
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'autonomie des enfants en leur permettant de prendre des initiatives. - Garantir la sécurité physique, émotionnelle et morale des enfants. - Stimuler la créativité à travers des activités variées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la coopération et le partage pour renforcer le vivre-ensemble. - Accueillir tous les enfants sans distinction. - Impliquer les enfants dans la gestion des activités du centre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la pratique sportive et transmettre les valeurs du sport. - Ouvrir les enfants à la culture en leur faisant découvrir diverses formes artistiques et éducatives. - Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer activement les familles dans la vie du centre. - Développer des partenariats pertinents avec des acteurs locaux. - Valoriser les actions réalisées au centre. - Fidéliser les animateurs non permanents.
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants prenant des initiatives - Niveau de participation active aux activités - Absence d'incidents ou d'accidents - Retours positifs des enfants et des parents - Diversité des activités proposées - Participation régulière aux ateliers créatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants participant activement à des projets de groupe - Amélioration du comportement collectif - Participation d'enfants de tous horizons et besoins - Adaptation des activités à tous les profils- Nombre de propositions émises par les enfants - Niveau d'engagement dans les décisions 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence des activités sportives - Nombre d'enfants participant à des événements sportifs - Nombre de sorties culturelles organisées - Participation et intérêt des enfants lors de ces sorties - Nombre de sorties culturelles organisées - Participation et intérêt des enfants lors de ces sorties 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenariats formés - Contribution des partenaires aux activités - Nombre d'actions valorisées publiquement - Réactions positives (parents, partenaires) - Taux de fidélisation des animateurs - Satisfaction des animateurs

V . Conclusion

Le projet des centres multisites d'Avignon pour les années 2024-2026 repose sur une ambition claire : offrir aux enfants un cadre éducatif riche et diversifié, leur permettant de grandir et de s'épanouir à travers des activités variées. En s'articulant autour de plusieurs axes – l'autonomie, le vivre-ensemble, la découverte et l'ouverture vers l'extérieur –, il met en avant des valeurs essentielles comme la coopération, la créativité et le respect.

Les différentes actions proposées, qu'elles soient centrées sur le sport, l'art ou encore la sensibilisation à l'environnement, visent à offrir des expériences qui stimulent les enfants sur plusieurs plans. De plus, l'implication des familles et le travail en partenariat avec des acteurs locaux renforcent l'ancrage des centres dans la ville. L'inclusion est également un des points clés du projet, permettant à tous les enfants, y compris ceux ayant des besoins particuliers, de participer activement aux activités.

Le suivi des objectifs est assuré par un système d'évaluation régulier, qui permet d'adapter le projet en fonction des retours et des besoins constatés sur le terrain. Cela garantit que le projet reste dynamique et évolutif, toujours au service de l'épanouissement des enfants.

En conclusion, ce projet constitue une opportunité précieuse pour les enfants d'Avignon, leur permettant de développer des compétences variées et de s'ouvrir à de nouveaux horizons. Il place leur bien-être et leur développement au cœur de ses priorités, en créant un environnement où chacun peut s'exprimer et grandir à son rythme, en interaction avec les autres et avec le monde qui les entoure.

Les projets par centres

Annexe 1 : Camille Claudel

Annexe 2 : Massillargues

Annexe 3 : Souvine

Annexe1 : Camille Claudel

Fiche Individuelle

Nom du centre : Camille Claudel

1. Présentation de la structure

Nom du centre : Centre de Loisirs Camille Claudel

Adresse : 300 Bd des écoles 84140 Montfavet

Direction : Doux Emeline, coordinatrice centres multi-sites

Directeur pédagogique de la structure : Spriet Hélène

Téléphones : 04.90.32.14.99 / 07.63.21.56.65

Statut juridique : Accueil de Loisirs Sans Hébergement Maternel

La ville d'Avignon met à disposition l'école maternelle Camille Claudel.

L'école est située au cœur d'une zone pavillonnaire de Montfavet, où réside un public de différentes origines sociales.

L'ALSH maternel Camille Claudel est une structure qui dépend de la Direction Avignon Loisirs Jeunesse : 74, boulevard Jules Ferry 84000 AVIGNON (04.90.16.32.23).

Fonctionnement (date ouverture-journée type...)

Périodes d'ouverture :

- Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Mercredis :

11h20 à 12h00 : Accueil des enfants
12h00 à 12h15 : Passage aux toilettes
12h20 à 13h20 : Repas
13h20 à 13h30 : Passage aux toilettes
13h30 à 15h00 : Sieste / Temps calme
15h00 à 16h20 : Activités
16h20 à 16h45 : Goûter
17h00 à 18h00 : Accueil des parents

Vacances scolaires :

8h00 – 9h00 : Accueil des enfants
9h00 – 11h15 : Activités
11h15 – 11h30 : Passage aux Toilettes
12h00 – 13h00 : Repas
13h00 – 13h30 : Passage aux Toilettes
13h30 – 15h00 : Sieste/Temps calme
15h00 – 16h15 : Activités
16h15 – 16h30 : Passages aux Toilettes
16h30 – 17h00 : Goûter
17h00 – 18h00 : Accueil des parents

2. Objectifs

Objectif Général	Objectifs opérationnels	Moyens
<i>Favoriser l'autonomie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de débarrasser seul à table • Laisser libre choix à la participation du goûter • Permettre à l'enfant de participer au rangement de la salle • Apprendre à s'habiller seul et mettre ses chaussures seul 	<ul style="list-style-type: none"> • (Voir vie quotidienne « repas ») • (Voir vie quotidienne « goûter ») • L'enfant sera invité à ranger avec les animateurs à chaque fin d'activité. (Ranger le matériel, ranger les jeux, ramasser les choses qui traînent, jeter ce qui n'est plus utile)
<i>Rendre l'enfant acteur de ses vacances et de son centre.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le rythme de l'enfant • Permettre à l'enfant d'être libre de ses activités • Autoriser et accompagner l'enfant dans le refus des activités proposées 	<ul style="list-style-type: none"> • (Voir vie quotidienne « Accueil du matin » / « Temps calme » / « Accueil du soir ») • (Voir animer et encadrer les activités « activité manuelle » et « activité ludique »)
<i>Favoriser le vivre ensemble</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants d'aider les personnes en situation de handicap • Sensibiliser les enfants au handicap • Sensibiliser les enfants aux animaux • Apprendre le partage et l'entraide entre chacun • Impliquer l'enfant dans différentes tâches d'animateur • Rendre acteur les parents dans la vie du centre 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une poubelle pour recycler les bouchons en plastique • Rencontre avec une structure d'enfants porteurs de handicap • Récolte de nourriture et accessoires pour les animaux et déplacement à la SPA pour le don • (Voir vie quotidienne « goûter ») • Mise en place d'un café parents pendant les accueils du matin et du soir • Evènement chaque dernier jour de vacances (spectacle, lessive, goûter, jeux) • Création d'un groupe WhatsApp pour partager les photos des vacances aux parents
<i>Développer les valeurs autour de l'écocitoyenneté</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer le gaspillage alimentaire / sensibiliser les enfants au tri • Apprendre aux enfants les règles au sein du centre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de règles de vie, et d'un panneau de comportements.

3. Projet de l'année

Projet Espace Famille :

Durant les vacances scolaires chaque matin et soir, nous mettons en place un café parents.

Le but étant de répondre à l'objectif général en favorisant le vivre ensemble, afin de rendre les parents acteur au sein de la vie du centre de loisirs.

Une table est aménagée avec du café, du thé et des biscuits, qui est mise à disposition pour les parents, encadrée par l'équipe d'animation.

Des animations sont mises en place afin de partager des temps en famille.

Objectif général	Objectif opérationnel
Favoriser le vivre ensemble	Rendre acteur les parents dans la vie du centre de loisirs

Projet rencontre avec les enfants en situation de handicap :

Dans le but de favoriser le vivre ensemble, pour permettre d'apprendre le partage et l'entraide entre chacun.

Ce projet sera mis en place avec un organisme d'enfants porteurs de handicap.

Des activités seront menées par l'équipe d'animation ainsi que les intervenants de la structure, pour les enfants du centre de loisirs et des enfants en situation de handicap.

Objectif général	Objectif opérationnel
Favoriser le vivre ensemble	Sensibiliser les enfants au handicap

Projet panneau à choix multiple pour les activités :

Ce projet est mis en place pendant les vacances scolaires. Ce panneau est encadré par l'équipe d'animation, qui proposent 4 activités diverses sportives, manuelles ou temps libre (lecture, jeux de société) par matinée. L'enfant sera amené à choisir l'activité qu'il souhaite faire durant ces matinées, afin qu'il puisse s'épanouir et être acteur de ses choix au sein du centre de loisirs.

Objectif général	Objectif opérationnel
Rendre l'enfant acteur de ses vacances et de son centre	Permettre à l'enfant d'être libre de ses activités

Projet de récolte de nourriture et accessoires, pour les animaux de la SPA :

Ce projet est mis en place les mercredis. Nous avons créé des affiches, pour la récolte de nourriture et d'accessoires pour les animaux. Elles ont été distribuées aux parents, qui participent à cette récolte. Le but étant de récolter le plus de nourriture et d'accessoires, pour les donner à la SPA accompagnés des enfants du centre de loisirs les mercredis. La finalité est de sensibiliser les enfants aux animaux.

Objectif général	Objectif opérationnel
Favoriser le vivre ensemble	Sensibiliser les enfants aux animaux

Projet Passerelle :

Afin de développer le lien intergénérationnel et d'aider les enfants dans la transition crèche/centres de loisirs, nous allons mettre en place des temps de rencontre.

Objectif général	Objectif opérationnel
Rendre l'enfant acteur de son centre	Respecter le rythme de vie de l'enfant

Annexe 2 : Massillargues

I. Présentation de la structure

Nom du centre : Centre de Loisirs Massillargues

Adresse : 21 rue René Cassin, 84000 Avignon (Pont des Deux Eaux)

Direction : Emeline Doux, coordinatrice centres muti-sites

Directeur pédagogique de la structure : Fares El Harouat

Le Centre de Loisirs Massillargues est un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) situé dans l'école du même nom à Avignon.

Il dispose d'une capacité d'accueil de 105 enfants, répartis entre les maternelles et les élémentaires (3-14 ans).

Le centre se distingue par sa prédominance pour les activités sportives, tout en offrant un large éventail d'activités manuelles et culturelles.

Sa mission principale est d'offrir un espace d'épanouissement et de socialisation, en ligne (**accord ?**) avec les valeurs de la mairie d'Avignon.

2. Fonctionnement (date ouverture-journée type...)

Périodes d'ouverture :

- Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël et l'été).

Mercredis :

- Accueil des enfants des écoles du secteur (Saint Jean, Neuf Peyres, La Croisière, Farfantello, Stuart Mill, et Massillargues) à 11h30, avec prise en charge des repas et goûters par la centrale de restauration.
- Déroulement :
- 11h30 : Accueil des enfants et déjeuner
- 13h30 : Temps calme et pause animateurs (en roulement)
- 14h : Activités jusqu'à 16h
- 16h : Goûter fourni par la centrale, suivi d'un temps libre
- 17h-18h : Accueil des parents pour le départ des enfants

Vacances scolaires :

- Accueil des enfants entre 8h et 9h, avec une journée structurée incluant des activités, pauses, et sorties régulières.
- Déroulement :
- 8h-9h : Accueil des enfants
- 9h30 : Début des activités
- 11h-11h30 : Temps libre
- 11h30 : Repas
- 13h30 : Temps calme et pause animateurs (en roulement)
- 14h : Activités jusqu'à 16h
- 16h30 : Goûter, suivi d'un temps libre
- 17h-18h : Accueil des parents pour le départ

3. Objectifs

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques pour le centre Massillargues	Actions Envisagées
Encourager l'autonomie et la prise d'initiative	Développer la capacité des enfants à être responsables et autonomes	Création de conseils d'enfants pour les impliquer dans les décisions du centre
Assurer la sécurité émotionnelle et morale des enfants	Favoriser un environnement de respect et de bienveillance	Ateliers de gestion des émotions et jeux coopératifs
Encourager la pratique sportive et les valeurs du sport	Développer la motricité fine et globale	Organisation de tournois et d'initiations sportives
Stimuler la créativité	Encourager les activités d'imagination et de création	Ateliers artistiques (peinture, théâtre) et espaces d'expression libre
Promouvoir la coopération et le vivre-ensemble	Créer une cohésion de groupe forte	Jeux en équipe et projets collectifs
Ouverture culturelle	Sensibiliser les enfants aux enjeux sociétaux et culturels	Sorties culturelles et ateliers écologiques (recyclage, potager)
Impliquer les familles et la communauté locale	Renforcer les liens avec les familles et les acteurs locaux	Journée portes ouvertes, événements familiaux et partenariats avec le centre social d'Orel
Favoriser la fidélisation et la formation des animateurs	Maintenir un personnel permanent qualifié et motivé	Sessions de formation pour les animateurs et valorisation de leurs actions

4. Projet de l'année

Pour enrichir l'expérience des enfants et favoriser leur développement, le centre de loisirs Massillargues met en place plusieurs projets. Ces initiatives visent à encourager l'autonomie, à développer la coopération, et à ouvrir les enfants à de nouvelles cultures et compétences, tout en répondant aux objectifs pédagogiques du centre.

Projet "Apprendre à Rouler"

Ce projet, en partenariat avec la ville, initie les enfants du groupe élémentaire aux bases de la conduite à vélo. Encadré par des professionnels, il développe leurs compétences de motricité et leur sens des responsabilités sur la route.

Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques pour le Projet
Encourager l'autonomie et la prise d'initiative Développer la capacité des enfants à être autonomes sur la route	Développer la motricité globale Apprentissage pratique du vélo pour développer l'équilibre et la coordination

Projet de Correspondance entre Centres de Loisirs

Dans le but de promouvoir l'échange et la découverte, nous lançons un projet de correspondance avec les bases de loisirs de Barthelasse et Gadagne, permettant aux enfants d'échanger sur leurs activités et de découvrir la vie dans d'autres centres.

Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques pour le Projet
Promouvoir la coopération et le vivre-ensemble Encourager les échanges et la découverte d'autres expériences	Ouvrir les enfants à la culture Favoriser la curiosité pour des environnements différents

Projet de Passerelle Primaires-Ados

En collaboration avec le Club Jeunes du centre social d'Orel, ce projet vise à établir un lien entre les enfants de fin de primaire et les adolescents, à travers des activités de coopération et d'échange, facilitant la transition des plus jeunes.

Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques pour le Projet
Promouvoir la coopération et le vivre-ensemble Créer des liens entre les groupes d'âges pour une meilleure intégration	Sensibiliser les enfants à la diversité Initier un environnement de respect et de partage intergénérationnel

Projet "Football et Valeurs Sportives"

Avec le soutien d'un animateur affilié à un club de football local, ce projet enseigne aux enfants les valeurs du sport – respect, discipline et esprit d'équipe – à travers des initiations et des activités en partenariat avec le club.

Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques pour le Projet
Encourager la pratique sportive et les valeurs du sport Transmettre les valeurs de respect, de coopération et de discipline	Développer la motricité globale Activités physiques régulières et structurées

D'ici la fin 2025, nous continuerons à enrichir notre programme en impliquant activement les animateurs dans la conception de nouveaux projets. Chaque membre de l'équipe sera encouragé à proposer des idées, favorisant ainsi un programme varié et en phase avec les intérêts des enfants.

Ces projets reflètent notre engagement à offrir un environnement éducatif, stimulant et sécurisant, où les enfants peuvent s'épanouir à travers des activités ludiques, éducatives et valorisantes.

Annexe 3 : Souvine

1. Présentation de la structure

Nom du centre : Souvine

Adresse : Route de Bel Air 84140 Avignon

Coordinatrice des centres multi-sites : Emeline Doux

Directrice pédagogique : Emilie Ledoux

Le Centre de Loisirs Souvine est un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Il est situé à Montfavet, où nous accueillons un public des différents quartiers d'Avignon. L'ALSH de la Souvine est une structure qui dépend du Pôle sports et loisirs qui se situe : 74, boulevard Jules Ferry 84000 Avignon.

Le centre se voit accueillir des enfants de 3 à 14 ans, de milieux sociaux et culturels variés. Il n'est ouvert que durant les vacances scolaires.

L'effectif est :

- Maternel : 40 enfants (petits vacances) et 60 enfants (grandes vacances).
- Élémentaire : 80 enfants (petits vacances) et 140 enfants (juillet) et 80 enfants (août) (grandes vacances).

Les centres multi-sites et donc la Souvine ont comme dominante le sport et la citoyenneté. Nous proposons aussi des activités artistiques et culturelles variées.

2. Fonctionnement (date ouverture-journée type...)

Périodes d'ouverture :

Le centre de la Souvine n'est ouvert que durant les vacances scolaires de la zone B de 8h à 18h.

Journée type :

8h00 – 9h00 : Bus et accueil sur le centre

9h00 – 9h30 : Collation et rituels

9h30-11h20/12h20 : Activités

11h20/12h20 – 12h20/13h20 : Repas (2 services)

12h20/13h20 - 14h00/14h30 : Temps calme (sieste pour les plus petits)

14h00 – 16h00 : Activités

16h00 – 16h20 : Goûter

16h20-17h00 : Rassemblement pour les bus et accueil du soir, récupération des affaires des enfants

17h00 – 18h00 : Bus et accueil sur le centre

Les horaires sont variables suivant l'activité, le programme et la météo.

Les différentes phases de la vie quotidienne sont mises en place en fonction du rythme de l'enfant.

Les temps d'accueil et les temps calmes, sont aussi des temps d'animations. Il sera proposé aux enfants des ateliers libres, ou l'adulte sera dans l'accompagnement et la proposition.

L'équipe d'animation se doit d'être disponible pour accueillir, informer, rassurer les parents et les enfants.

3. Objectifs

Axes	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions Envisagées
Un centre pour se découvrir	Encourager l'autonomie des enfants en leur permettant de prendre des initiatives	Choisir son rôle et ses activités au sein du centre de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant d'être acteur de la vie du centre (« aide animateur ») - Mettre en place un créneau dédié aux propositions des enfants et les accompagner dans la réalisation de leur projet - Permettre à l'enfant de construire des règles de vie ludiques et positives, d'être acteur de la vie du centre
	Stimuler la créativité à travers des activités variées	Proposer aux enfants un large choix dans le domaine des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'activités pour favoriser l'autonomie, développer la confiance en soi et acquérir des compétences - Proposer une grande variété d'activité et de thème
Un centre pour vivre ensemble	Promouvoir la coopération et le partage pour renforcer le vivre-ensemble	Vivre au sein du centre des moments de coopération	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la coopération à travers des jeux et des activités - Développer les moments de vie collective, avec les temps libres, calmes, les repas communs

Axes	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions Envisagées
Un centre pour découvrir	Encourager la pratique sportive et transmettre les valeurs du sport	Permettre à l'enfant de vivre différentes activités sportives en partageant les valeurs du sport	- Mise en place d'activités sportives pour favoriser l'autonomie, développer la confiance en soi et acquérir des compétences
	Ouvrir les enfants à la culture en leur faisant découvrir diverses formes artistiques et éducatives	Permettre à l'enfant de vivre différentes activités culturelles	- Proposer des sorties culturelles (musées, théâtres, etc.). - Proposer des activités artistiques (peinture, théâtre ...)
Un centre ouvert vers l'extérieur	Valoriser les actions réalisées au centre	Mise en lumière des actions réalisées sur le centre de loisirs	- Organiser des journées portes ouvertes et des événements -Exposition -Journaliste
	Favoriser une relation de confiance avec les familles	Encourager des actions de rencontres et d'échanges	-Mettre en place des temps d'échanges avec les familles (gouter/pique-niques, fête de fin de centre, spectacle, vernissage ...)

